

Le comité des partenaires de la mobilité est constitué

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret vient de créer un comité des partenaires de la mobilité, suite à l'appel à candidats en septembre dernier. Ce nouvel outil citoyen permet de garantir un dialogue permanent entre l'Agglo, les habitants, les usagers des transports publics et les employeurs, qui sont les bénéficiaires et les financeurs des services de mobilité.

Trois collèges de représentants ont ainsi été formés et sont composés comme suit :

- 8 représentants d'élus de la Communauté d'Agglomération,
- un collège de représentants des associations d'usagers ou d'habitants (Association des Paralysés de France, Guéret en selle, Union Départementale des Associations Familiales de la Creuse), ainsi qu'un habitant de Guéret et 5 habitants du territoire tirés au sort,
- un collège de représentants des employeurs (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse, Préfecture de la Creuse, Centre Hospitalier de Guéret, sociétés de transport de personnes, Syndicat Autonome des Taxis).

Ce comité des partenaires sera associé aux grandes décisions en matière de mobilité. Il sera consulté au moins une fois par an et avant toute évolution de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire, ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers mise en place.

La première réunion aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2023.

TIERS-LIEUX

Noël solidaire

L'opération "boîtes solidaires", organisée en décembre par La Quincaillerie, a rencontré un beau succès ! Merci à tous les donateurs pour cette chaîne solidaire qui montre que la magie de Noël est bien là...

Ce sont en effet environ 150 boîtes et sacs qui ont été déposés sous le sapin du Tiers-Lieux, offrant ainsi un vêtement chaud, un produit d'hygiène, une gourmandise non périssable, une surprise "cool" et un petit mot gentil aux personnes qui en ont besoin. Chacun a fait en fonction de ses moyens et a apprécié offrir un peu de réconfort à une personne qu'il ne connaissait pas. Ces dons ont été remis au Comité d'Accueil Creusois le 20 décembre dernier, qui les a distribués à partir de Noël aux personnes fréquentant le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et le centre de jour à Guéret.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Exposition "Le bal des silencieux" de Camille LAVAUD-BENITO, du 7 février au 25 mars 2023 à la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret
- Réouverture du Parc Animalier des Monts de Guéret "Les Loups de Chabrières" le 4 février 2023
- Retrouvez l'agenda de la Quincaillerie et de ses partenaires via ce QR-code



CHANGEMENTS D'ADRESSE

- **Le service des eaux a déménagé.** Pour tout renseignement, rendez-vous désormais au **10 rue de l'ancienne poudrière à Guéret**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h30 le vendredi). Le service assure également un accueil téléphonique au **05 55 41 72 72**.
- **Le Relais Petite Enfance se situe désormais au 15 boulevard Carnot à Guéret.** Si vous souhaitez rencontrer la coordonnatrice pour toutes questions concernant l'accueil régulier en structure, ou les animatrices du RPE pour l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e), contactez-les au **05 55 62 45 22**.

Grand Guéret - La lettre - Hiver 2023 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en décembre 2022.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret // Pixabay.
Impression sur papier PEFC : Groupe Sodimass (36) - Tirage : 16 100 exemplaires.
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Joullat - Mazeirat - Montaigut-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigut - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.



GRAND GUÉRET

La lettre

Hiver 2023

www.agglo-grandgueret.fr

Édito

2022 écoulée, ce sont tout à la fois des soucis que nous laissons derrière nous mais aussi, fort heureusement, des promesses d'avenir que nous pouvons envisager. L'année a été compliquée pour notre Agglo : suites de la cyberattaque, terrible sécheresse, augmentation à venir de 300 % de nos dépenses due à l'inflation et au coût des énergies, suites du covid, etc. Pour autant, un travail incessant et fécond n'a pas cessé d'animer les élus et agents du Grand Guéret. Que ce soit pour dégager de nouvelles capacités d'investissement sur nos budgets, assurer l'ensemble des services publics même en période de crise, ou pour mener une étude précise de nos compétences afin de clarifier nos actions sur le territoire, l'année a été riche en projets volontaristes et porteurs d'espoir.

2023 sera également compliquée, à bien des égards. Le décrochage des collectivités face à l'explosion des coûts risque de croître. De nouveaux efforts financiers seront sans doute demandés par le gouvernement, tant à nos concitoyens qu'à leurs représentants, notamment dans les intercommunalités. Quant au réchauffement climatique, il va continuer de sévir et, si nous ne changeons pas ENFIN notre manière d'agir et de consommer, nous allons fortement obérer l'avenir des générations suivantes.

Ainsi, l'eau, notre bien le plus précieux, se raréfie. Si le Grand Guéret s'engage depuis 2020 sur un mandat écoresponsable, ce n'est pas pour rien. La situation est critique en Creuse, autour de la ressource en eau. Il FAUT que nous modérions nos usages, nos dépenses, que des tarifs raisonnés responsabilisent chaque usager, que l'on permette à nos rivières et nos sols de reconstituer leurs réserves. Notre rôle est d'avertir autour de ce bien commun dont nous oublions la préciosité et qui fragilise tout l'équilibre économique, écologique et humain du territoire en se raréfiant si rapidement.

A l'heure de vous souhaiter collectivement une très heureuse année 2023, pour vous et ceux qui vous sont chers, je formule le souhait que nous entendions enfin raison sur l'urgence d'une action écoresponsable ferme et volontaire, à tous les niveaux de la Nation et de la planète. Il n'est que temps d'agir. Le Grand Guéret y prendra toute sa part mais l'initiative de chacun est requise car comme le disait Benjamin Franklin, *c'est quand le puits est à sec que l'on connaît la valeur de l'eau*. Ne laissons s'assécher ni nos consciences, ni nos puits...

Éric CORREIA

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret



Meilleurs Voeux
2023



Carte blanche donnée à @Gungashot - "J'existe !"

Retour d'expérience d'un projet d'embellissement de façades réussi

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, via son service Habitat/Logement, porte plusieurs dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé et accompagne régulièrement les propriétaires du territoire dans leurs projets. Rencontre avec Mme Pérignon, propriétaire d'un immeuble situé Place du Marché à Guéret, qui a bénéficié du dispositif d'incitation à la mise en valeur des façades.

Ce dispositif, porté par l'Agglo depuis 2012, permet à tout propriétaire qui contribuera à améliorer l'image du territoire en réalisant le ravalement des façades de son immeuble, le changement et/ou la mise en couleur des menuiseries extérieures, de bénéficier d'aides financières et d'une assistance architecturale, technique et administrative.

Embellissez vos façades, nous vous aidons !

Service Habitat/Logement au 05.55.41.04.48
service.habitat@agglo-grandgueret.fr.

Pouvez-vous nous décrire le projet que vous avez mené sur votre immeuble ?

C'est un projet incroyable ! Retour en 2002, à l'époque tout était en ruine. Le bâtiment était en vente, mon mari et moi souhaitions investir et nous avons eu un gros coup de cœur pour ce lieu. Il s'agissait d'une ancienne imprimerie nationale à l'époque de la révolution, un lieu extraordinaire qui a également accueilli des ouvriers qui travaillaient le tannage de peaux. Il y avait même un arbre dans la cour ! Nous nous sommes retroussé les manches pour donner une nouvelle vie à ce gros paquebot qui regroupe aujourd'hui 6 logements et 2 commerces. Ces deux derniers payaient des loyers qui nous ont permis de lancer "chichement" le projet. Et nous avons fait appel à toutes les aides auxquelles nous pouvions prétendre : l'ANAH notamment et déjà à l'époque tous les conseils du service Habitat/Logement de la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury sur le montage des dossiers. Le dispositif d'incitation à la mise en valeur des façades de l'Agglo nous a permis de changer les fenêtres et de mener des travaux de peinture en façade.

Quelle a été votre motivation pour engager les travaux ?

L'opportunité s'est présentée à nous avec un fil conducteur : l'amour de la vieille pierre qui nous anime. Je n'aurais pas imaginé que l'on puisse se lancer dans un tel projet mais les dossiers se sont montés au fur et à mesure et puis nous avons réussi à mettre en avant l'attractivité du lieu.

Comment avez-vous appréhendé le nécessaire respect des caractéristiques patrimoniales de votre immeuble ?

Nous avons fait en sorte que tout soit remis à peu près à l'identique au niveau de l'aspect extérieur et de la cour intérieure. Nous avons lancé pour cela des recherches auprès des Archives

Départementales (et avons eu accès à des documents d'époque intéressants) pour nous rapprocher de l'identité d'origine du bâtiment aux 18^e et 19^e siècles.

C'est un projet qui a fait parler de lui avec la mise en avant de la volonté de préserver le patrimoine avant tout. Petit à petit beaucoup de personnes se sont intéressées à ce que nous faisions et ont voulu visiter les lieux.

Comment avez-vous eu connaissance de l'aide à la rénovation des façades de l'Agglomération ?

Très simplement ! Nous avons reçu un courrier nous présentant le dispositif et nous sommes entrés en contact avec le service Habitat/Logement de l'Agglo.

Comment pourriez-vous qualifier l'accompagnement du service habitat du Grand Guéret ?

En deux mots : simple et bien ! Je retiens la bonne entente, le contact humain précieux et les réponses à chacune de nos interrogations, même si le temps de l'administration peut paraître long et demander de la persévérance et de la patience. Il nous a aussi permis de bénéficier d'une revalorisation de la subvention. Ces liens réguliers avec le service Habitat/Logement m'ont ensuite permis de participer à de nombreuses réunions citoyennes organisées autour de grandes questions posées à l'échelle du territoire, notamment sur la thématique du logement. Cela m'a beaucoup plu et j'ai pu donner quelques idées au sujet de la vie et de l'organisation de la place du marché.

Retrouvez l'interview dans son intégralité sur : www.agglo-grandgueret.fr/rubrique "Aménagement du territoire, habitat et urbanisme".



2

3

Le Grand Guéret, lauréat de la Cité de l'emploi

Les Cités de l'emploi doivent permettre de répondre aux problématiques de chômage dans les quartiers relevant de la politique de la ville. L'objectif est de soutenir les initiatives aidant les demandeurs d'emploi à s'insérer dans le monde du travail. L'Agglo du Grand Guéret, qui compte le quartier prioritaire Albatros, est lauréate de ce dispositif et bénéficie à ce titre de 100 000 € pour engager des actions, en collaboration avec les partenaires locaux de l'emploi, en faveur d'un public ciblé.

Quatre actions spécifiques sont engagées par l'Agglomération et les partenaires du Contrat de ville*.

1^{ère} action : Retour d'expériences de personnes issues du quartier politique de la ville
Réalisée par AnimA, cette animation permet le témoignage de personnes ayant réussi professionnellement, auprès de résidents du quartier. Une session s'est déroulée en novembre dernier, une autre est prévue pour le mois de mars 2023.

2^e action : Accompagnement des demandeurs d'emploi
En 2023, l'association ASFEL accompagnera 20 personnes à minima en leur apportant un suivi individuel et collectif renforcé. Les entreprises locales seront sollicitées pour favoriser une insertion sur le long terme.

3^e action : Autonomie économique des femmes
Des ateliers de travail auprès des femmes du quartier se sont déroulés durant la fin d'année 2022. L'objectif était d'échanger pour lever les freins périphériques d'accès à l'emploi.

4^e action : Etude de faisabilité pour la réalisation d'une cantine solidaire
L'association ALISO s'engage dans une étude permettant d'évaluer la viabilité et les conditions techniques, juridiques et financières afin de concrétiser une cantine solidaire.

* Contrat d'animation des politiques publiques conduites au profit des quartiers prioritaires qui repose sur les piliers "cohésion sociale", "développement économique et de l'emploi" et "cadre de vie et renouvellement urbain".

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agglo reçoit le trophée "Villes et Villages de la Reprise 2022"

Chaque année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du « Mois de la Transmission-Reprise » porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, récompense l'action et l'engagement d'une collectivité en faveur de la reprise d'entreprises artisanales sur son territoire.

Le 24 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret s'est vue récompensée de son action et de son engagement en faveur de la reprise d'entreprises artisanales sur son territoire. Mme Madeleine PEYROT, Vice-Présidente de la CMA NA 23, a ainsi remis le trophée "Villes et Villages de la Reprise" pour le département de la Creuse à Eric CORREIA lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Pôle Domotique et Santé. Ce fut l'occasion d'associer l'ensemble des élus communautaires et agents et de mettre à l'honneur les artisans du Grand Guéret ayant repris, au cours des dernières années, une entreprise et ayant contribué à l'obtention de ce prix.



Annie ZAPATA,
Vice-Présidente
en charge des
pôles de santé, de
l'action sociale et de
l'insertion locale par
l'économie

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des inégalités, de la pauvreté au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

Le programme Cité de l'emploi, est l'un des outils de cette politique, qui a pour objectif d'identifier et de réinsérer celles et ceux dans les quartiers qui sont passés sous les radars des politiques d'emploi classiques. L'objectif prioritaire en 2023 sera celui du plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret avec ses partenaires met tout en œuvre pour lutter contre toute forme de discrimination au sein des quartiers, mais rien ne peut se faire sans les personnes, les habitants directement concernés.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour écrire avec nous quelles seront les actions à mettre en œuvre pour le futur Contrat de ville pour la période de 2024 à 2030.